



La Charte du club



1 - Je m'engage à suivre les instructions des capitaines de route et à l'informer ou informer un autre membre si je décide de quitter le groupe au cours de la sortie.

2- J'applique impérativement le Code de la route en toutes circonstances et j'adapte mon comportement aux conditions de circulation. Je ne roule jamais à plus de deux de front et me range sur une seule file lorsque les circonstances de circulation l'imposent. **Je roule sans mettre en cause ma propre sécurité et celle des autres cyclistes et je respecte les autres usagers de la route.**

3 - Pour ma sécurité, le casque est obligatoire

4 - Chaque membre doit s'assurer que son vélo est en bon état.

5 - Je reste solidaire du groupe « On part ensemble, on rentre ensemble ». Je respecte les arrêts lors de problème mécanique ou autres.

6 - Je respecte et je suis courtois vis-à-vis des autres cyclistes et autres usagers de la route.

7 - Je suis fier de représenter les couleurs du club, je porte le maillot lors des sorties du dimanche en toutes circonstances.

8 - Je respecte la nature et son environnement

A _____ , le

Signature du licencié